

## Végétalisation de façade

La Ville, en partenariat avec la Métropole Européenne de Lille, propose la réalisation d'une ou plusieurs fosse(s) pour végétaliser votre façade.

### **Création de la fosse par la MEL**

#### **Critères d'éligibilité**

- La fosse doit être réalisée sur le domaine public (compétence MEL)
- Le trottoir doit mesurer minimum 160 cm de large (140 cm de passage obligatoire et 20 cm de fosse) et être libre de tout obstacle (potelet, zone de stationnement à cheval, ...)
- L'emplacement ne doit pas comporter de réseaux enterrés (vérification lors de l'instruction par la MEL)

#### **Composition du dossier**

- Le [formulaire](#) signé par le demandeur
- Une photo actuelle de la façade
- Une photo ou croquis de la façade et de profil signé par le demandeur reprenant l'emplacement exact des fosses avec les mesures

Ce dossier est a envoyé à la Transition écologique : [transition-ecologique@ville-lamadeleine \[dot\] fr](mailto:transition-ecologique@ville-lamadeleine.fr)

### **Aide à la plantation par la Ville**

A l'issue des travaux de création de fosse, la Ville subventionne le treillage et les plantes à hauteur de 50% et dans la limite de 300 €

Connaître les [modalités et déposer votre dossier de demande en ligne](#).

Le service Transition Écologique peut vous accompagner dans la réalisation du dossier (visite, conseils, plans, ...)

rgba(255,255,255,1)

## Service transition écologique

France

[03 20 12 79 75](tel:0320127975)

[transition-ecologique@ville-lamadeleine.fr](mailto:transition-ecologique@ville-lamadeleine.fr)

### **À télécharger**

Fichier

[Formulaire de demande de création de fosse \(.pdf - 1.18 Mo\)](#)

### **Lire aussi**

[Aide à la végétalisation de toiture](#)